

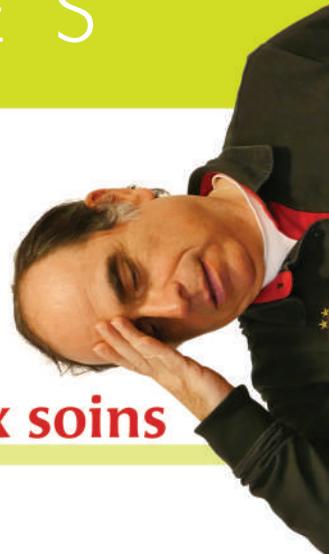
Initiatives

MUTUALISTES

JE M'ENGAGE POUR
la prévention



JE M'ENGAGE POUR
l'accès aux soins



En
PACA Corse
vous avez été

48

122
VOTANTS

à désigner celles et ceux qui vous
représenteront au sein de nos
instances démocratiques :

merci !

JE M'ENGAGE POUR
la solidarité



JE M'ENGAGE POUR
LA DÉMOCRATIE

**MOI
AUSSI**



JE M'ENGAGE POUR
L'ACTION SOCIALE





Le mot du président

Bouches-du-Rhône

15 688 votant(e)s dans les Bouches-du-Rhône.

Merci à celles et ceux qui ont souhaité participer au scrutin et ainsi donner du sens à notre modèle démocratique.

Cela veut aussi dire que 52 639 d'entre vous n'ont pas voté.

Cela donne un cap et une idée des progrès à accomplir.

Progrès pour rendre perceptible à chacun(e) le rôle d'un élu.

Progrès pour permettre à chaque candidat(e) de mieux exprimer ce qui est au fondement de son engagement.

Progrès pour mettre en place des procédures de vote simples et rapides.

Aujourd'hui, la mutuelle d'il y a 30 ans n'existe plus.

Le contexte économique est devenu brutal et inflexible, les contraintes réglementaires multiples et structurantes, la concurrence impitoyable et sournoise.

C'est dans cet environnement que les militants de la MGEN continuent de chercher le plus juste équilibre entre responsabilité et équité.

Dans un monde en plein mouvement, bien plus que de décider, il est essentiel de mieux partager et faire comprendre ce qui oriente nos choix.

Avec celles et ceux qui nous rejoignent, nous allons continuer à nous y employer.

Julien Villevielle
Président MGEN 13

4-5

SANTÉ MGEN
FITDAYS



6-7

RÉSEAUX DES
CORRESPONDANTS



8-9

ASSURANCE
EMPRUNTEUR

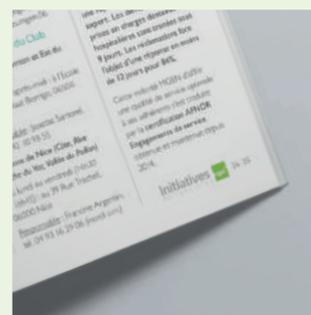
10-11

NOUVELLE
ADHÉSION
EN LIGNE



12-13

ÉLARGISSEMENT
DE VOS OFFRES



14-15

BRÈVES

16

PORTRAIT
FONDATION DE
LA ROUTE



Nous rencontrer

Marseille, 65 avenue Jules Cantini (6^e)
Marseille, 18 avenue Robert Schuman (2^e)
Aix-en-Provence, 16 Boulevard de la République

Nous écrire

Courrier : MGEN 13 - 13411 Marseille Cedex 20
Twitter : @MGENetvous
Web : depuis votre espace personnel sur le site mgen.fr

Nous joindre

3676 Service gratuit
+ prix appel

LE MAGAZINE RÉGIONAL DES ADHÉRENTS mgen⁺ PACA ET CORSE / NOVEMBRE 2017

Directeur de la publication : Julien Villevielle, jvillevielle@mgen.fr | Diffusion : aux 180 000 adhérents MGEN des régions PACA et Corse | Rédaction : Gaëlle Cloarec / services MGEN | Crédits photos : Julie Tinetti (couverture, p2/3) / photothèque MGEN / Fotolia / Istock | Conception / réalisation / illustrations : www.mkt-design.fr | Production : Produire supports de communication | Imprimerie : en France sur papier 100% recyclé, chez Hemisud Imprimerie. Conditionné sous film photo dégradable.



IMPRIMÉ SUR PAPIER
100% RECYCLÉ

Cette publication est le magazine MGEN des régions PACA et Corse, elle a pour vocation de fournir des informations locales 2 fois dans l'année. Elle se distingue du magazine Valeurs Mutualistes qui est la seule publication officielle du groupe MGEN. Les indications portées dans ce document sont données sous réserve d'erreurs typographiques et réglementaires.

Edito

Voter et élire

C'est au premier trimestre que se sont déroulées les élections de vos comités de section départementaux MGEN.

Une étape de notre pratique démocratique, tous les deux ans, qui invite dans la foulée à accueillir les nouveaux élus et à saluer les partants, à installer les instances départementales, Comités, Bureaux et commissions.

Et après ?

Valeur de la mutuelle, valeur différenciatrice de notre mouvement mutualiste, la démocratie s'exerce au sein d'instances statutaires réunies régulièrement mais aussi à d'autres moments organisés par vos sections MGEN, comme les Rencontres mutuelles programmées tout au long de l'année auxquelles vous pouvez participer.

En s'engageant

Sur des sujets sociétaux, l'Europe sociale, le groupe VYV et sa promesse mutualiste, notre propre projet stratégique "MGEN demain", des projets régionaux, Président(e)s, élu(e)s, militants et acteurs de votre mutuelle, vous-même et nous ferons vivre cette expression démocratique.

Marc Devouge

Administrateur national
chargé de la région PACA-Corse

FITDays

triathlon pour tous

Bouger, c'est la santé !

Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique à travers la découverte du triathlon, c'est la mission des FitDays MGEN.

Les FitDays MGEN reviennent pour la 4^{ème} année !

Cet événement consacré à la prévention santé, destiné au grand public, s'appuie sur un sport très complet -le triathlon- pour faire connaître les bienfaits d'une activité sportive, notamment aux enfants.

Selon Carole Vialat, son organisatrice, "il s'agit d'un circuit à travers la France, qui n'est pas cantonné aux stades mais au contraire va à la rencontre des non-sportifs".

Deux circuits sont prévus en parallèle, de mai à juillet 2018. Le premier permet aux enfants de 5 à 12 ans de découvrir les trois disciplines du triathlon* : la natation, le cyclisme et la course à pied. En tout, 34 étapes à travers les régions françaises ! Le second consiste en 6 étapes destinées aux adultes et cadets. Ces étapes auront lieu en Occitanie, et s'adressent aux triathlètes débutants comme aux expérimentés.



Le Village des FitDays MGEN

Le Village des FitDays MGEN se déplace dans chaque commune du parcours consacré aux enfants.

Pour découvrir le triathlon, les sportifs en herbe devront nager 20 mètres dans la piscine prévue à cet effet, pédaler sur 1 kilomètre avec un VTT, et termineront par 250 mètres de course à pied.

On leur prête l'équipement et les protections requises : tout est gratuit lors des FitDays ! Il suffit d'apporter son maillot de bain, ses chaussures de course à pied et une serviette. Et si l'eau est un peu fraîche, pas de problème : l'organisation prête aussi des combinaisons néoprène.

Notez qu'à chaque étape, en fin de journée, FitDays donne le coup d'envoi du Relais du cœur, où les enfants font équipe avec leurs parents, leurs grands-parents, frères et sœurs... Des animateurs sportifs expérimentés encadrent bien-sûr l'ensemble des activités.

Ateliers

Outre le triathlon, le Village des FitDays MGEN est constitué de plusieurs ateliers éducatifs (huit en tout). Chacun peut accueillir de 10 à 15 enfants, pour une durée de 15 minutes.

L'atelier Sécurité routière permet ainsi de s'initier aux fondamentaux du code de la route. Celui portant sur la Laïcité explique ce qu'est la discrimination, détaille les droits de l'enfant, pose les bases d'une concertation en équipe. L'atelier Gestes et postures apprend aux participants à s'échauffer, ainsi que les bonnes positions à adopter pour porter une charge lourde. Autour du Développement durable, les enfants découvrent les différentes façons de trier les déchets, en prenant conscience de leur impact sur l'environnement.

MGEN tient quant à elle un stand centré sur la nutrition, pour découvrir les familles d'aliments, et comprendre la notion d'équilibre alimentaire.

Une façon ludique de s'informer !

* Sur le site des FitDays, on trouve tous les conseils utiles pour bien préparer les trois épreuves (fitdays.fr/conseils-pour-debutants.php).

LES FITDAYS PASSENT DANS NOTRE RÉGION !

Les étapes du Village Kids + Relais du cœur dans le Sud-Est de la France :



- 23 mai à DRAGUIGNAN (83)
- 24 mai à AVIGNON (84)
- 25 mai à MALLEMORT (13)
- 6 juin à CLAIX (38)
- 9 juin à BRIANÇON (05)
- 10 juin à SAVINES-LE-LAC (05)

La 3^e finale régionale aura lieu le 10 juin à Savines-le-Lac.

Les enfants sélectionnés à Briançon, Draguignan, Mallemort, Avignon, Claix et Savines-le-Lac s'affronteront pour gagner leur place en finale nationale, qui aura lieu le 13 juillet à Narbonne.

Carte des étapes, renseignements et inscriptions sur fitdays.fr

Il est possible pour les personnels éducatifs d'intégrer les journées d'étapes FitDays MGEN dans leur programme scolaire

10 fiches pédagogiques pour les préparer sont disponibles en accès libre sur le site internet de l'ADOLEN adosen-sante.com

GO CORRESPONDANT MGEN : UN RELAIS D'ENTRAIDE

MGEN TRAVAILLE AVEC UN RESEAU DE CORRESPONDANTS

Quelles sont leurs
missions ?

Sur quels outils
peuvent-ils
s'appuyer ?

Comment devenir
correspondant ?

MGEN est une mutuelle qui a toujours donné une place prépondérante aux adhérents. Son modèle militant fait que toutes les décisions sont approuvées et votées dans les différentes instances départementales, régionales et nationales.

Les correspondants participent à cette construction démocratique. Il s'agit du premier relais des adhérents, une courroie de transmission avec leur section départementale MGEN, sur leur lieu de travail.

LES MISSIONS

Les correspondants sont des adhérents qui ont un rôle spécifique auprès de leur entourage professionnel. Ils favorisent l'entraide et peuvent :

INFORMER leurs collègues en diffusant des éléments sur le régime obligatoire de Sécurité sociale, les offres et services MGEN, les actions sociales et solidaires et les actions de prévention.

ACCUEILLIR les nouveaux collègues dans leur établissement ou service, en les informant sur leur protection sociale.

AFFICHER OU DISTRIBUER les documents transmis par la section départementale.

VALORISER LES BÉNÉFICES des réseaux de soins (conventionnements hospitaliers, protocoles dentaire, Optistya, Audistya...) pour permettre l'accès de tous aux meilleurs soins et au meilleur prix.

FACILITER la mise en œuvre des actions de prévention.

TRANSMETTRE à leur interlocuteur MGEN les coordonnées d'un collègue qui se trouve en situation difficile (maladie, décès, problèmes familiaux, financiers...) afin qu'il soit accompagné dans ses démarches.

LES OUTILS

Pour permettre à leurs collègues d'accéder à une information de proximité et les orienter au mieux, les correspondants MGEN peuvent s'appuyer sur l'équipe de conseillers de leur section départementale, avec laquelle ils sont en lien direct. Ils peuvent solliciter à tout moment pour des précisions, résoudre un cas complexe, organiser des visites de leur établissement ou demander des supports de communication.

Outre un "Mémo du correspondant" détaillé, mode d'emploi de leurs attributions, les correspondants reçoivent régulièrement des informations sur l'actualité de la mutuelle, les modifications législatives en matière de santé et prévention...

Ils peuvent les relayer via des supports clairs et informatifs : dépliants ou affiches à personnaliser avec leurs coordonnées, facilement identifiables visuellement.

Ils participent également à des rencontres d'information et de formation, aux événements organisés par leur section et sont invités à débattre des évolutions de la mutuelle lors des Rencontres Mutuelles qui ont lieu chaque année.

DEVENIR CORRESPONDANT

Devenez correspondant, c'est un service essentiel pour vos collègues ! Il s'agit d'un engagement libre et non chronophage, pour une mission aussi riche humainement que simple à mettre en place. C'est vous qui choisissez votre degré d'investissement.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR CORRESPONDANT MGEN ?

Il vous suffit de remplir ce formulaire pour que nous vous contactions :
<http://smarturl.it/correspondants>





Assurance emprunteur : quoi de neuf ?

Prêts immobiliers : on peut désormais changer d'assurance emprunteur tous les ans ! Quels avantages y-a-t-il à le faire ?

La législation change

Les cotisations d'assurance pèsent souvent lourd dans un emprunt immobilier, surtout en période de taux bas comme c'est le cas actuellement. Elles coûtent parfois aussi cher que les intérêts du crédit ! Jusqu'à l'année dernière, on ne pouvait envisager d'opter pour un autre assureur qu'au cours des 12 premiers mois suivant la signature du prêt. Au terme d'un long processus législatif, et grâce à l'adoption de l'amendement Bourquin dans le cadre de la loi du 21 février 2017, il est désormais possible de changer d'assurance emprunteur tous les ans.

Économies substantielles à la clef

Pourquoi changer ? Basculer vers un contrat offrant de meilleures conditions permet de faire des économies, s'élevant parfois jusqu'à plusieurs milliers d'euros. Cela soulage d'autant l'emprunteur dans le remboursement de ses mensualités de prêt. C'est aussi l'occasion pour l'assuré d'améliorer les garanties liées à son état de santé. En cas de rémission d'un cancer par exemple, il peut bénéficier d'un « droit à l'oubli ». La nouvelle législation, qui s'applique à partir du 1er janvier 2018, autorise la résiliation annuelle de son contrat, en respectant un préavis de deux mois.

Comment procéder ?

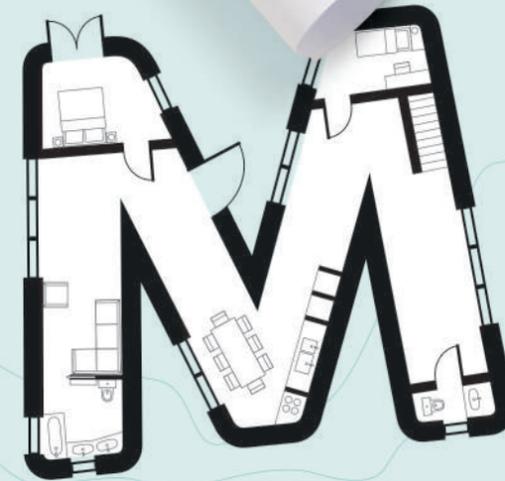
Après comparaison des conditions d'assurance emprunteur et avoir effectué son choix, l'assuré prend contact avec l'établissement bancaire qui lui a accordé son prêt. Lequel étudie l'équivalence des garanties entre le contrat en cours et le nouveau : si c'est le cas, il donne son accord. L'assuré peut alors envoyer un courrier avec accusé de réception à l'ancien assureur, deux mois avant l'échéance annuelle du contrat.

Quelles sont les conditions ?

Le changement d'assureur est possible dans la mesure où le nouveau contrat présente des garanties au moins équivalentes à l'ancien. Dix-huit critères ont été déterminés par le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), qui étudie pour le gouvernement les relations entre les établissements financiers et leurs clients. La résiliation se fait sans frais : l'établissement prêteur ne peut se prévaloir de la résiliation du contrat d'assurance pour modifier le taux ou les conditions du crédit, ni facturer l'analyse du nouveau contrat.

Les avantages de l'offre MGEN

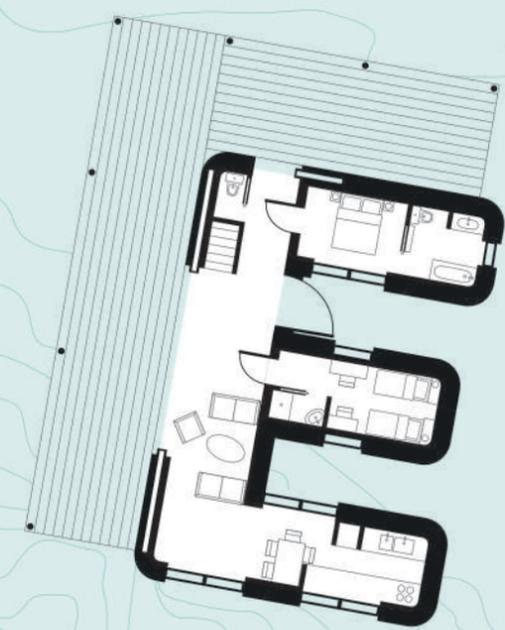
Avec des garanties qui couvrent l'ensemble des critères CCSF, le Contrat forfaitaire MGEN est recevable par l'ensemble des banques. Le tarif, compétitif, est garanti sur l'intégralité de la durée du prêt. L'objectif est de protéger au mieux les intérêts de l'adhérent lors de l'achat d'un bien immobilier, et durant toute la durée de remboursement de son prêt. Cela implique des engagements renforcés : notamment une prise en charge complète des risques en cas d'arrêt maladie, ou de temps partiel thérapeutique, et une protection optimale même en cas de cessation d'activité.



Faites des économies et
 améliorez vos garanties liées à votre état de santé

Il est désormais possible de

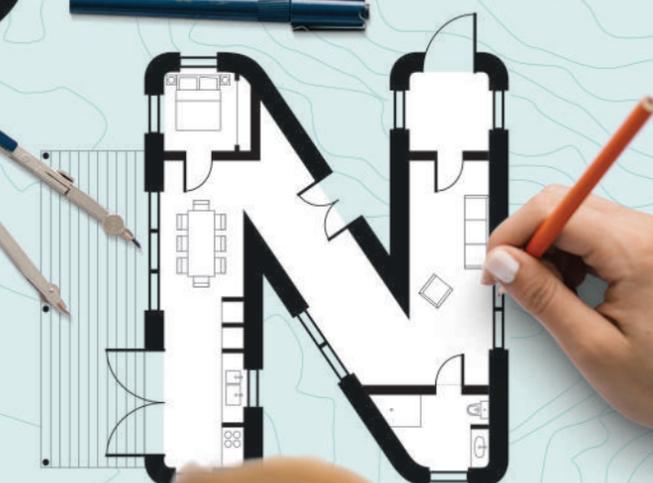
 changer d'assurance emprunteur tous les ans



 Résiliez sans frais votre ancien contrat



 Avec MGEN : prise en charge complète des risques en cas d'arrêt maladie ou de temps partiel thérapeutique



INITIATIVE
QUALITÉ
DE SERVICE
FACILITER VOS
DÉMARCHES

SERVICES EN LIGNE,
C'EST
net

MGEN multiplie les solutions pour améliorer les échanges, l'accès à l'information et les opérations gestionnaires. Petit tour d'horizon sur cette double page.

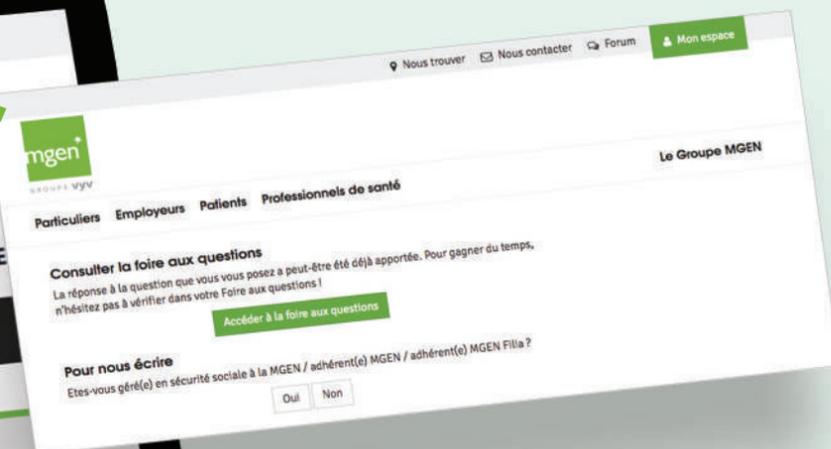


Sur notre forum, deux espaces vous sont proposés :

MGEN et vous, qui aborde toutes les questions pratiques et gestionnaires, Nous MGEN, qui vous permet de débattre de questions de fond avec vos élus.

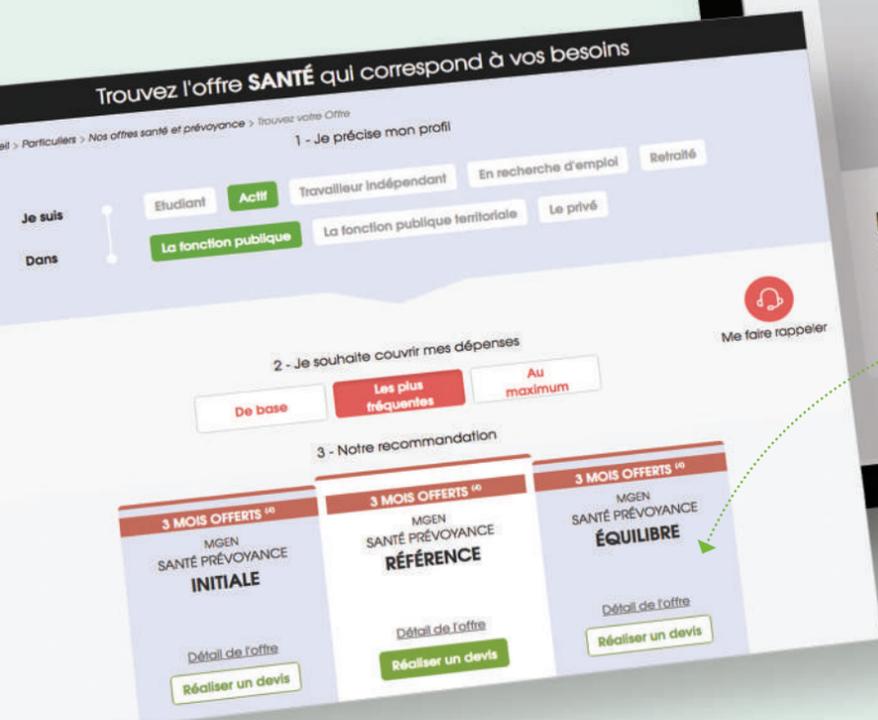
Aide/Contact et FAQ

Une fois connecté à votre espace personnel, en cliquant sur "Aide/Contact", vous pourrez nous écrire directement ou accéder à la foire aux questions, une source d'information extrêmement complète.



Depuis votre espace personnel vous pouvez nous contacter et obtenir une réponse très rapidement :

lorsque vous nous écrivez, le choix du thème de votre demande permet d'aiguiller le message directement au service en charge de la question et d'obtenir une réponse très rapidement.



DÉCOUVREZ, FAITES DÉCOUVRIR L'adhésion en ligne

Il est désormais possible de réaliser un devis et d'adhérer en ligne, tout en demandant à être rappelé pour avoir des réponses à ses questions : parlez-en autour de vous, aujourd'hui, tout le monde peut adhérer à une offre MGEN.

Votre espace personnel a été entièrement repensé il y a quelques mois afin de vous offrir une expérience plus fluide et instinctive avec toujours le même objectif : vous simplifier la vie et vos démarches.

Consultable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, il vous donne accès à une multitude de fonctionnalités !



Élargissement des offres !

Votre carte culture va bientôt se transformer pour vous offrir des tarifs préférentiels sur des offres culturelles, sportives, de loisirs et de voyages.

Proche de votre santé, MGEN l'est aussi de vos goûts et de vos passions.

Dès cet été, vous pourrez profiter d'un programme exceptionnel de réductions sur des offres culturelles auprès d'enseignes nationales et d'établissements de proximité : concerts, musées, expositions, théâtres, ...

Vous accéderez également, dans le cadre de ce nouveau programme, à un ensemble d'avantages dans les domaines des loisirs ou du sport, et pourrez, en plus, vous évader grâce à des propositions de séjours et voyages à prix avantageux.

En effet, MGEN vous proposera des offres sélectionnées et négociées rien que pour vous, auprès d'un large choix de partenaires, ainsi que des bons plans valables toute l'année.



UN NOUVEAU DISPOSITIF
NATIONAL D'AVANTAGES
ADHÉRENTS ARRIVE !

MGEN, c'est davantage de plaisirs, de découvertes, d'économies !

Tous vos avantages seront accessibles sur un site web ergonomique et convivial.

Vous pourrez bien sûr y retrouver toutes les offres locales culturelles de votre département* (théâtres, centres culturels, musées...) et bien plus...

EN EFFET :

- Quel que soit le lieu où vous vous trouvez en France (domicile, travail, déplacement, vacances), vous accéderez à toutes les offres de proximité (parcs d'attraction, musées nationaux, cinémas, salles de sport, spectacles...),
- En vous inscrivant à la newsletter, vous serez informé chaque mois des nouveautés et des actualités,
- Vous bénéficierez d'une nouvelle carte dématérialisée dans votre espace de gestion de compte sur le site web, que vous pourrez imprimer pour bénéficier de vos avantages.
- Vous pourrez effectuer vos commandes en ligne, par exemple sur des offres de billetterie.

* Dans la mesure où nos partenaires actuels auront souhaité intégrer ce nouveau dispositif

Vous serez informé du lancement de ce programme par email, en section et sur le site mgen.fr.

En attendant le lancement officiel, vous pouvez continuer à profiter de votre carte culture MGEN pour bénéficier des avantages négociés auprès des partenaires culturels de notre région.

Le site carte culture PACA-Corse reste consultable sur www.carte-culture-mgen.fr

MGEN
& VOUS



VOS QUESTIONS SUR
TWITTER

Afin de mieux répondre à vos questions, un compte twitter est désormais dédié au suivi de la relation avec nos adhérents. Il vous suffit de twitter vos questions



pour qu'un conseiller MGEN vous apporte une réponse claire et rapide.

INFOS
3^{ÈME} AGE



L'odyssée d'Oldyssey

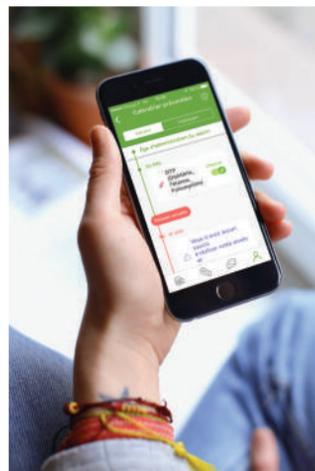
Le site internet oldyssey.org recense une série d'initiatives centrées sur les personnes âgées, à travers portraits et reportages.

Clément Boxebeld et Julia Mourri, ses membres fondateurs, ont tout deux été portés vers ce projet par des relations très positives avec leurs propres grands-parents : leur objectif est de mettre en avant ce qui peut rapprocher les générations, avec une vision de la vieillesse optimiste et joyeuse.

Le site s'enrichit régulièrement de témoignages variés récoltés partout dans le monde, sous forme de courtes vidéos, ludiques et rythmées.



CALENDRIER
DE PRÉVENTION



Finis, les oublis !

Pour savoir précisément à quelle date effectuer un vaccin ou un rappel, quand prendre rendez-vous pour un dépistage, il suffira de consulter votre téléphone.

Après plusieurs mois d'études et de développement, le nouveau service calendrier prévention vient enrichir l'application mobile MGEN Espace Personnel. Un projet testé par un panel d'adhérents qui l'ont très bien accueilli, et y voient un fort intérêt.

Personnalisé selon l'âge, le sexe ou le lieu d'habitation, le nouveau service offre aux adhérents et affiliés MGEN plusieurs fonctionnalités, afin de planifier au mieux leurs rendez-vous de prévention :

- Retrouver facilement la liste des vaccins et dépistages à ne pas manquer,
- Enregistrer les vaccins et dépistages déjà effectués,
- Recevoir une notification à l'approche de leur date.

ÉLECTIONS
2018



#ECS 2018

Entre janvier et mars, tous les adhérents MGEN et MGEN Filia étaient appelés à élire leurs représentants au sein du comité de section de notre département.

Vous avez été 15 688 à participer au vote (sur 68 327 électeurs inscrits) soit un taux de participation de 22,96%. Ce taux progresse de 3 points par rapport au scrutin de 2016. Dans la perspective du prochain scrutin (en 2020), les élus du comité de section vont s'employer à convaincre davantage d'adhérents de participer à ce temps fort de la vie démocratique de notre mutuelle. Pour cela, deux axes forts : vous permettre de mieux comprendre le rôle de vos élus et vous offrir la possibilité de mieux connaître les candidats.

Le nouveau comité de section s'est réuni le 11 avril dernier.

Il est composé de 36 membres, dont 7 nouveaux : Bernard Igor BOI, Caroline BRIOT, Nathalie CHAPE, Pierre HUGUET, Sylvia LEPESANT, Florence MOULY, Daphné VIET MARCHAND (vous pouvez retrouver les résultats complets du vote à cette adresse : <http://smarturl.it/ecs2018pv>).

Afin d'assurer le suivi régulier de la vie de la section, le bureau suivant a été élu :

Président > Julien VILLEVEILLE

Vice-présidente déléguée > Isabelle BIERRY

Vice-Président(e)s > Jocelyne COUSTAU, Sadry GUITA, Séverine VERNET, Corinne VIALLE

Trésorier > Marcel DEL GATTO (adjoint(e)s : Carole GELLY et Bernard GILIBERT)

Secrétaire > Joëlle MOURTON (adjoint(e)s : Frédéric ALBERTI et Sylvianne WILLIOT)



PENSEZ OJI !



Votre enfant entame ses études !
Pensez OJI !

Le mois de juin arrive et avec lui les résultats du Baccalauréat. Votre enfant va devenir étudiant, une nouvelle vie commence.

Avec, entre autres, l'apprentissage de l'autonomie, que ce soit au niveau de son budget, ou de la gestion de ses soins et de ses feuilles maladies...

OJI est l'offre MGEN destinée spécifiquement aux jeunes*, étudiée pour les accompagner au mieux :

elle comprend une protection adaptée, une prévention efficace, incluant par exemple une participation à la pratique d'un sport, une application smartphone pour accéder à de nombreux services 24h/24, des packs services inclus (urgences, aide à la gestion du budget...). De même que la solidarité MGEN, avec des aides spécifiques en cas de coup dur. Ainsi qu'un complément couverture internationale, indispensable pour leurs voyages ou études à l'étranger, dans les pays où les soins sont souvent très coûteux.

Prenez rendez-vous dans votre section pour rencontrer nos conseillers qui répondront à toutes vos questions.

* Offre accessible à ses ami(e)s, qu'ils ou qu'elles soient ou non enfants d'adhérents MGEN, parlez-en autour de vous.

ESPOIRS
DU SPORT



MGEN lance une Académie destinée à accompagner de jeunes espoirs du sport français, de l'entraînement à la compétition.

Une bourse annuelle est attribuée à une dizaine d'entre eux, dans des disciplines variées, dont le handisport. Ils bénéficieront également de l'expérience de trois ambassadeurs chevronnés pour les guider, les championnes d'athlétisme Marie-José Percec et Floria Gueï, et le biathlète Martin Fourcade.

Les membres de MGEN Académie interviendront régulièrement auprès des adhérents de la mutuelle et des publics scolaires, pour partager leur expérience et leur valeurs, afin de promouvoir l'activité physique et ses bienfaits pour la santé.

À terme, l'Académie se déclinera hors de la sphère sportive, en s'ouvrant à de jeunes talents issus du monde de l'art, de la culture et de la recherche.

Plus d'informations sur le site mgen-academie.fr,

où l'on trouve des nouvelles des sportifs et des événements soutenus par MGEN, ainsi que des conseils pour reprendre un sport après une interruption, pratiquer la marche dans de bonnes conditions, ou encore entretenir un dos de champion !



SURFER
EN SÉCURITÉ



Internet n'est pas une zone de non-droit !

On peut agir face aux escroqueries en ligne et au cyber-harcèlement, développer son esprit critique pour débusquer les fake news, soigner son e-réputation.

Pour comprendre comment protéger sa vie privée lorsqu'on est connecté, apprendre à supprimer son historique ou configurer ses paramètres sur les réseaux sociaux, le Programme Éducation Numérique (ProgEN) initié par MGEN a conçu un Code de la route de la vie numérique. Complet et clair, il aborde les différents aspects de la navigation sécurisée, les bonnes pratiques et le cadre légal.

Ce kit d'animation, destiné à sensibiliser élèves, étudiants et enseignants aux écueils d'Internet, a été réalisé avec le concours de la CNIL*. Il contient des liens vers des outils et ressources pédagogiques complémentaires, pour inviter à approfondir les thématiques abordées.

Retrouvez le Code de la route de la vie numérique à l'adresse <http://smarturl.it/crvn>

* Commission nationale de l'informatique et des libertés



Marc Gouyon

REPÈRES

- 1998** Naissance sous forme associative de l'organisme de prévention sécurité routière MGET
- 2005** Création de la Fondation de la Route par la MGET
- 2016** Fusion MGET / MGEN. La Fondation de la Route rejoint MGEN
- 2017** 50 bénévoles, 36 000 visiteurs sensibilisés, informés ou formés aux risques routiers
- À venir 2018** 150 actions prévues sur le territoire national.
Dans notre région Paca-Corse, une caravane itinérante circulera sur l'ensemble des départements en septembre, et un Village de prévention sera présent lors de la Fête du Sport à Bastia.

Entretien avec Marc Gouyon, Vice-président de la Fondation de la Route

La Fondation de la Route intervient partout en France dans le domaine de la Sécurité routière.

Depuis combien de temps faites-vous partie de la Fondation de la Route ?

J'étais là dès le début, en 1999, quand elle existait sous la forme associative. J'étais militant bénévole au niveau départemental, en Corrèze, où je présidais la section de la Mutuelle Générale de l'Équipement et des Transports (MGET). Aujourd'hui, je suis administrateur délégué MGEN, dans le champ santé et social. Je suis entré au Conseil d'Administration de la Fondation de la Route en 2007, et en suis Vice-président depuis 2009.

Quelles sont vos responsabilités ?

Je supplée le Président Hubert Borderie, valide les actions, projets et devis proposés lorsque des commanditaires nous sollicitent. Nous avons rencontré notamment la Délégation interministérielle à la sécurité routière, laquelle travaille sur les nouvelles réglementations. Telles que la limitation de vitesse à 80km/h et non plus 90km/h sur les nationales et départementales, qui devrait entrer en application au 1er juillet 2018, ou l'interdiction de téléphoner au volant.

L'approche de la Fondation de la Route est toutefois axée sur la prévention, non ?

Bien-sûr. Notre message est humaniste et en aucun cas culpabilisant. Notre objectif est de contribuer à changer les mentalités, pour que les usagers de la route n'aient plus honte d'avoir une conduite raisonnable.

Quelle est l'histoire de la Fondation ?

La MGET avait un projet citoyen, et il était pertinent d'adopter la forme d'une fondation d'entreprise, qui permet un engagement approfondi. On a commencé avec un seul pôle en région parisienne, des moyens et un équipement limités. Puis nous avons déployé un réseau de bénévoles dans tous les départements pour promouvoir la sécurité routière. Aujourd'hui, nous comptons 100 bénévoles, et espérons doubler ce chiffre dans les meilleurs délais.

Qui sont ces bénévoles ?

Avant tout des personnes sensibles à la question. La majorité appartient au ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce sont des agents qui ont construit et entretenu les routes, qui sont intervenus sur des accidents. Maintenant les personnels de l'Éducation nationale nous rejoignent. Tous sont formés lors de sessions au siège national de la MGEN, et toujours en binôme avec des intervenants expérimentés.

Comment œuvrent-ils ?

Ils utilisent des outils comme les simulateurs de choc, ou les voitures-tonneaux. Des lunettes floutées permettent sur un parcours balisé de comprendre comment réagit quelqu'un qui a bu ou consommé des produits psycho-actifs, en quoi cela modifie sa perception et ses réflexes. Mais c'est la pédagogie de nos bénévoles qui est importante. Ils expliquent avec des exemples concrets ce qui peut sauver des vies. Le fait d'arrimer correctement ses bagages, par exemple, pour qu'ils ne deviennent pas des projectiles mortels en cas d'accident.